

A retenir

| | |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| État hydrique | Irrigation à déclencher en l'absence de précipitations conséquentes, selon les zones de production |
| Rouille | Début de la période de risque |

STADES PHÉNOLOGIQUES

- **Zone Cadours** : 7 - 8 feuilles pour la variété Germidou
- **Zone Lomagne** : 6 feuilles pour les variétés Jolimont, Messidor, Messidrome, Sabadrome
- **Zone Lautrec** : 5 feuilles pour les variétés Ibérose, Edenrose, Forain.

ÉTAT GÉNÉRAL DES CULTURES

État hydrique

La pluviométrie accumulée ces dernières semaines reste faible, en fonction des zones de production. L'ail ne présente pas à ce jour de signe de stress hydrique.

Évaluation du risque : Une irrigation est conseillée afin de favoriser le bon développement des plantes. Rappelons que les plantes chétives sont généralement plus sensibles aux attaques de maladies.

Mouches

Dans le réseau d'observation, 29 parcelles sur 30 observées présentent des symptômes d'attaque de mouche. Sur ces parcelles touchées, le pourcentage de plantes attaquées varie de 2 à 58%.

La larve présente dans l'ail occasionne des lésions qui pourrissent rapidement sous l'action de bactéries. Ces tissus macérés servent de nourriture à l'asticot.

Les larves peuvent être trouvées au cœur de la plante ou dans le caïeu ayant servi de semence. Les plantes attaquées sont chétives.

Leurs feuilles semblent vouloir s'enrouler autour de la fausse tige ou bien sont flétries et jaunies.



Larve de mouche – Photo CA32



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan EcoPhyto 2018.

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos, moins, c'est mieux

La confrontation de ces différents symptômes laisse supposer que différentes espèces de mouche sont impliquées dans les dégâts observés. La mouche des semis a d'ores et déjà été identifiée sur certaines parcelles. D'autres identifications sont en cours pour vérifier si les différents types de larves retrouvées appartiennent à une même espèce de mouche.

Évaluation du risque : Les plantes attaquées vont dépérir ou rester chétives. Si vous constatez des dégâts sur vos cultures d'ail (feuilles s'enroulant et jeunes feuilles rongées ou bien plantes chétives à feuilles jaunies avec dégradation du caïeu ayant servi de semence) contactez votre technicien.



Ail violet attaqué par la mouche (à droite)
Photo CA81

• Rouille de l'ail (*Puccinia allii*)

Puccinia allii est le principal agent responsable de la rouille des Allium. C'est un parasite obligatoire et biotrophe (organisme qui se nourrit aux dépens d'un autre organisme).

Les pustules de couleur noire constituent la forme de conservation.

La transmission de la rouille d'une saison sur l'autre se réalise par le biais des cultures d'ail, d'autres alliacées à proximité, ou par le biais des Allium sauvages.

L'inoculum primaire peut être dispersé sur de grandes distances par le biais du vent.

Les conditions optimales pour l'infestation sont une température de 15°C associée à 100% d'humidité pendant 4 heures.

L'agent pathogène est actif entre 10 et 24°C avec un optimum de développement à 18°C. La durée d'incubation est alors de 20 jours.

Une pluie violente, la sécheresse et les rayons ultraviolets sont défavorables à la propagation de la maladie.

Dans le réseau d'observation, 2 parcelles du Tarn-et-Garonne présentent des symptômes de rouille sur respectivement 1% et 5% des plantes observées. Sur les 13 autres parcelles suivies dans le 31, 32, 81, 82, aucune pustule de rouille n'est observée à ce jour.

Évaluation du risque : Les premières pustules de rouille sont constatées sur 2 parcelles du 82, sur de l'ail précoce. Les conditions humides de ces derniers jours sont favorables au développement de la maladie.

La période de risque débute. Surveillez l'apparition des pustules orangées sur les feuilles de l'ail ou sur les allium sauvages.



Pustules orangées de rouille sur ail
Photo CA81

• **Viroses**

L'ail peut être concerné par 3 types de viroses impactant le rendement de la culture.

| Nom de la virose | Symptômes | Conséquences |
|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| La bigarrure de l'oignon (OYDV pour Onion Yellow Dwarf Virus) | Striures vert-jaune très marquées sur le feuillage | Croissance des plantes réduite, baisse de rendement |
| La striure du poireau (LYSV pour Leek Yellow Stripe Virus) | Striures plus vertes que jaunes et visibles surtout sur les feuilles âgées et feuilles intermédiaires. | Croissance des plantes peu perturbée, baisse de rendement |
| Le nanisme de l'ail (GDV pour Garlic Dwarf Virus) | Plantes atteintes de nanisme, à entre-nœuds courts. Dans les cas les plus graves, aspect de tulipe : non développement de la pseudo-tige et feuilles insérées à la base de la plante. | Bulbe de petites taille avec peu de caïeux et tuniques épaisses en grand nombre. Bulbe mou, d'aspect spongieux et peu viable. |

(source : Carrefour technique CEFEL, 09/12/1999)

3 parcelles, sur 10 observées dans le réseau, présentent des symptômes de virose, avec présence de striures sur les feuilles.

Évaluation du risque : Il n'existe pas de moyen de stratégie de protection directe. En cas d'observation de symptômes de viroses, éliminez les plantes attaquées, particulièrement dans le cadre de la production d'ail semence.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière Ail de la Chambre d'agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par les conseillers des Chambres d'agriculture de Haute-Garonne, Gers, Tarn et Tarn-et-Garonne, le CEFEL et les techniciens de la coopérative ALINEA et de l'OP APRM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.